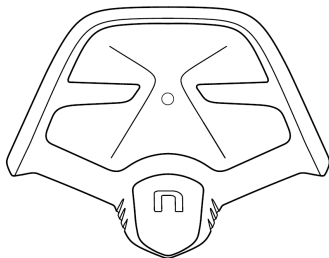


ESS
EMERGENCY STOP SIGNAL



FR

n-com
NOLAN COMMUNICATION SYSTEM

 **Nolan**group

SÉCURITÉ ET MODE D'EMPLOI

Félicitations ! Vous venez d'acheter un produit Nolan N-Com.

Le N-Com ESS a été réalisé en faisant recours aux toutes dernières technologies et en utilisant les meilleurs matériaux.

Système à installer uniquement sur les casques Nolan N-Com prédisposés. Vérifier sur le site www.n-com.it la liste des casques compatibles mise à jour.

Version micrologiciel: 1.0x

NORMES DE RÉFÉRENCE

Les produits de la ligne N-Com sont conformes aux normes comme cela est indiqué ci-après :

ESS	Le système Bluetooth est conforme aux prescriptions essentielles de sécurité et aux autres dispositions de la Directive 99/5/CE, Directive 2009/65/EC, Directive 2011/65/CE, Directive 2012/19/EU pertinentes en la matière.
------------	--

Batterie	Directive 2006/66/CE
-----------------	----------------------

Les déclarations de Conformité peuvent être téléchargées sur le site www.n-com.it, rubrique Téléchargement.



Sommaire

1.	AVERTISSEMENTS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ	4
1.1.	Sécurité routière	4
1.2.	Mise en marche dans les lieux sûrs	5
1.3.	Usage prévu	5
1.4.	Personnel qualifié	5
1.5.	Accessoires et batteries	6
1.6.	Pour se débarrasser du produit	7
2.	CONTENU DE L'EMBALLAGE	8
3.	INSTALLATION	9
3.1.	Retrait du système ESS du casque	14
4.	FONCTIONS DE BASE	15
4.1.	Fonction Auto On/Off	16
5.	LUMIERE DE FREINAGE D'URGENCE (MODE 1)	17
6.	FEU DE POSITION (mode 2)	18
7.	LUMIÈRE EN CAS DE MAUVAISE VISIBILITÉ (mode 3)	18
8.	BATTERIE ET RECHARGE	19
8.1.	Recharge du système	19
9.	GARANTIE LIMITÉ	20
9.1.	Couverture de la garantie	20
9.2.	Exclusions et limites de la couverture	20
9.3.	Validité de cette garantie limitée	22
9.4.	Procédure pour l'envoi des réclamations éventuelles	22
9.5.	Identification du produit	23
10.	FICHE D'ENREGISTREMENT DE LA GARANTIE	24

1. AVERTISSEMENTS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Lire attentivement ce livret d'instructions et les recommandations de base reportées ci-après. Le non-respect de celles-ci peut produire des situations de danger.

Attention : Ce produit ne peut être utilisé dans les compétitions officielles et non officielles, les motodromes, les circuits, les pistes et autres endroits semblables.

Attention : L'installation du système d'interphone N-Com **ESS** produit une augmentation de poids d'environ 50g à ajouter au poids du casque et aux autres accessoires.

Notice : Les composants électroniques du système N-Com présents à l'intérieur du casque ne sont pas imperméables. Éviter par conséquent que l'intérieur du casque ne se mouille de même que le rembourrage de confort afin d'éviter d'endommager le système. Si de l'eau s'infiltré à l'intérieur du casque, enlever le système N-Com et l'habillage de confort du casque et le faire sécher à l'air libre. Débrancher le connecteur de la batterie et le sécher.

1.1. Sécurité routière

Respecter toutes les lois en vigueur en matière de circulation routière. Pendant la conduite, vos mains doivent s'occuper du pilotage de votre véhicule. Les opérations à effectuer sur le système N-Com doivent être accomplies lorsque votre véhicule est à l'arrêt. En particulier :

- Dans tous les cas, le respect du Code de la Route et les manœuvres nécessaires pour conduire votre motocyclette ont toujours la priorité absolue.
- Le système ESS est équipé de la fonction Lumière de freinage d'urgence (ESS – Emergency Stop Signal). Le système ESS NE REMPLACE PAS les signaux d'arrêt ou de freinage de la moto et ne saurait être considéré comme étant une indication de freinage suffisante.
- Vérifier que l'utilisation de la fonction Lumière de freinage d'urgence (ESS – Emergency Stop Signal) est bien conforme aux normes en vigueur dans le Pays où vous vous trouvez.

1.2. Mise en marche dans les lieux sûrs

- N'allumez pas le système N-Com lorsque leur utilisation est interdite ou lorsque le dispositif peut provoquer des interférences ou constituer un danger.
- Éteignez le dispositif lorsque vous vous ravitaillez en carburant. N'utilisez pas le système N-Com dans les stations service. N'utilisez pas le dispositif à proximité de combustibles ou de produits chimiques.
- Éteignez le dispositif à proximité de matériaux explosifs.

1.3. Usage prévu

Utilisez le dispositif uniquement dans sa position normale (voir à ce propos la documentation jointe au produit). Ne pas démonter, altérer ou modifier une quelconque partie du système N-Com.

Attention : Une mauvaise installation du système à l'intérieur du casque pourrait modifier les caractéristiques aérodynamiques et de sécurité du casque et créer ainsi des conditions de danger. Installez le système N-Com conformément à ce qui est décrit dans la documentation du produit. En cas de doute, contactez votre revendeur N-Com.

1.4. Personnel qualifié

Seul un personnel qualifié est autorisé à effectuer des interventions d'assistance technique sur ce produit. En cas de dysfonctionnement, adressez-vous toujours à un revendeur agréé. Le casque est un produit de sécurité : l'altération du casque et/ou du système électronique qu'il renferme annule non seulement la garantie du produit mais est également dangereuse.

1.5. Accessoires et batteries

- Utilisez uniquement les types de batterie, le chargeur de batterie et les accessoires spécifiquement agréés par Nolan pour votre modèle de dispositif.
- L'utilisation de types différents de ceux indiqués pourrait être dangereux et annuler toutes les garanties applicables. Pour connaître la disponibilité des accessoires agréés, adressez-vous à votre revendeur.
- Pour débrancher le cordon d'alimentation de n'importe quel accessoire ou du chargeur de batterie, saisissez et tirez la fiche et non pas le cordon.
- N'utilisez pas les batteries à des fins autres que celles prescrites.
- Ne vous servez jamais d'un chargeur de batterie ou de batteries endommagés.
- Ne mettez pas la batterie en court-circuit.
- **Conservez la batterie à une température comprise entre 0°/+32°C (en charge) ; -20°/+55°C (en cours d'utilisation).**
- Risque d'incendie ou d'explosion : ne jetez pas les batteries dans le feu et ne les exposez pas à des températures élevées !
- Ne jetez pas les batteries avec les ordures ménagères. Éliminez les batteries conformément aux normes locales en vigueur.
- Ne mettez pas le casque pendant le chargement de la batterie.
- Ne laissez jamais le casque à portée de main des enfants laissés sans surveillance, afin d'éviter que l'accès éventuel aux batteries d'alimentation ne puisse nuire gravement à leur santé.

Batterie système ESS	Li-Po 523450P	Litio 3,7 – 1000 mAh
----------------------	---------------	----------------------

1.6. Pour se débarrasser du produit

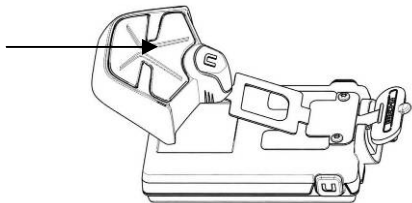
Consultez ce livret ainsi que les livrets des autres éléments du système N-Com pour enlever le système du casque. Après avoir enlevé le système, jetez-le en respectant les indications suivantes :



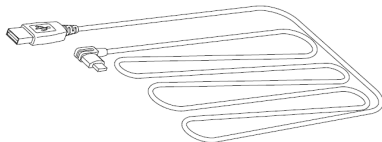
- La présence du symbole d'une poubelle barrée indique que le produit fait l'objet, au sein de l'Union européenne, d'un tri sélectif en fin de vie.
 - Ne jetez pas ces produits avec les déchets urbains non différenciés.
- Se débarrasser correctement des appareils obsolètes contribue à la prévention des risques possibles sur la santé humaine et l'environnement.
 - Pour plus d'informations sur le recyclage des appareillages obsolètes, contactez votre Mairie, le centre de traitement des déchets ou bien le revendeur où vous avez acheté le produit.

2. CONTENU DE L'EMBALLAGE

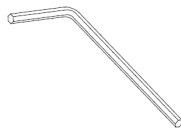
TOUCHE DE
FONCTION



Système ESS



Cordon mini-USB

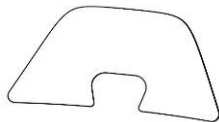


Clé



MODÈLE
DU
CASQUE

Adaptateurs pour casque



Adhésif double face système ESS

3. INSTALLATION

Important : avant d'installer le système N-Com, il est recommandé d'écrire le code d'identification du produit appliqué sur celui-ci (voir par. 9.5).

- Enlevez les joues de confort (voir la notice du casque).

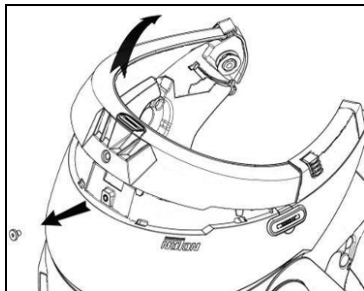


Fig. 1

- Enlevez la vis de la garniture du bord du casque à l'aide de la clé prévue à cet effet (Fig. 1).
- Enlevez complètement la garniture du bord comme cela est indiqué à la Fig. 1, en retirant ainsi également le rembourrage de confort.
- Enlevez le cache N-Com situé sur la garniture de bord de la calotte dans la zone arrière.

- Avant d'installer le système N-Com, enlevez l'éventuel matériau de remplissage expansé présent à l'arrière.

Remarque : conserver les éléments de remplissage du casque en cas d'utilisation de ce dernier sans le système N-Com.

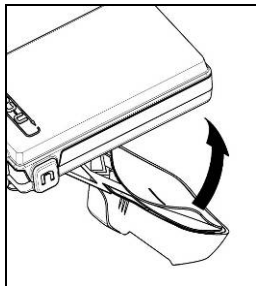


Fig. 2

- Sélectionnez l'adaptateur spécifique pour votre casque (le modèle de casque compatible est indiqué au dos du support).
Remarque : l'installation du système ESS sur le casque N87 n'a besoin d'aucun adaptateur.
- Enlevez le film protecteur de l'adhésif double face placé au verso du système ESS (fig. 2).

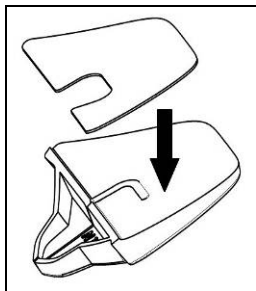


Fig. 3

- Appliquez l'adhésif double face fourni sur l'adaptateur en plastique sélectionné (fig. 3) ;

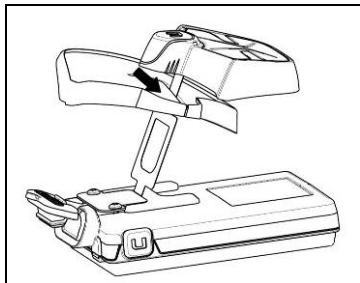


Fig. 4

- Insérez le câble flexible du système ESS dans la fente de l'adaptateur sélectionné comme cela est indiqué, en respectant le sens d'insertion montré sur l'image. (Fig. 4) ;

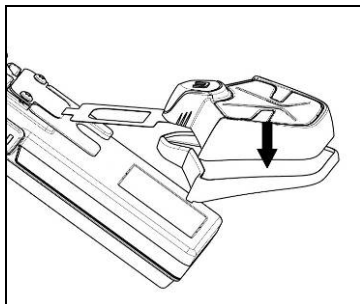


Fig. 5

- Tournez l'adaptateur jusqu'à ce qu'il soit en position horizontale comme le système ESS, puis appuyez les deux composants l'un contre l'autre jusqu'à ce qu'ils adhèrent l'un à l'autre (fig. 5) ;

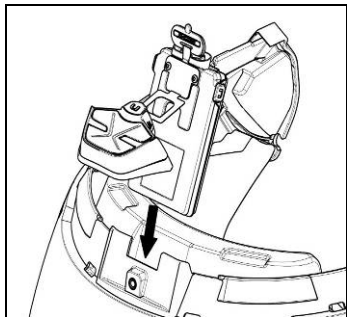


Fig. 6

- Insérez le système dans le logement prévu à cet effet à l'arrière du casque et poussez-le jusqu'au fond de la rainure (Fig. 6).

Important : veillez à ne pas tendre le câble flexible.

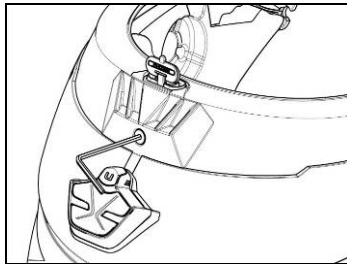


Fig. 7

- Ouvrez la calotte en caoutchouc du système ESS.
- Remontez la garniture du bord en la fixant avec la vis ad hoc (fig. 7)

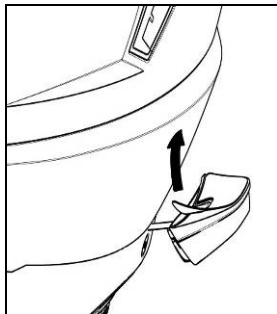



Fig. 8

- Enlevez le film protecteur de l'adhésif double face de l'adaptateur du casque (fig. 8) puis appliquez le système ESS à la calotte (fig. 9).

Attention : placez le «  » du système ESS en correspondance de la vis de la garniture du bord de la calotte, en faisant correspondre l'adaptateur aux lignes du casque.

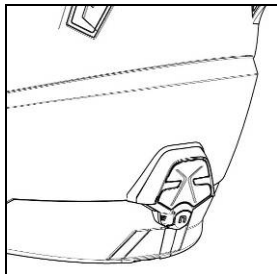


Fig. 9

- Retirez le film protecteur transparent du système ESS.
- Remontez la garniture du bord et les joues de confort.

3.1. Retrait du système ESS du casque

Pour enlever le système **ESS** du casque, procédez de la façon suivante :

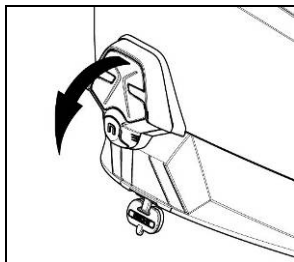


Fig. 10

- Enlevez la lumière ESS de la calotte (fig. 10).

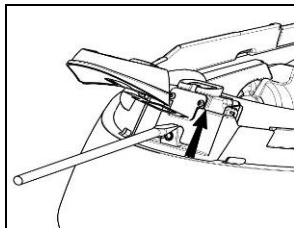


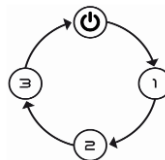
Fig. 11

- Enlevez les joues de confort et la garniture du bord de la calotte ;
- Enlevez complètement le système ESS du casque à l'aide d'un tournevis à fente (ou similaire) puis réinstallez les joues et la garniture du bord (Fig. 11).

4. FONCTIONS DE BASE

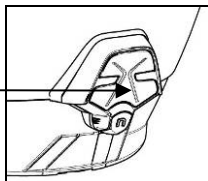
Le système ESS est muni d'un menu avec 3 modes de fonctionnement : LUMIÈRE DE FREINAGE D'URGENCE, FEU DE POSITION, FEU EN CAS DE MAUVAISE VISIBILITÉ.

Pour faire défiler le menu des fonctions, appuyez brièvement sur la touche Fonction. À chaque pression le système passe au mode suivant.



MODE		FONCTIONS
0	MARCHE/ARRÊT	Marche/Arrêt du système. Mode Setting
1	LUMIÈRE DE FREINAGE D'URGENCE	Lumière de freinage d'urgence
2	FEU DE POSITION	Lumière de freinage d'urgence Feu de position fixe.
3	FEU MAUVAISE VISIBILITÉ	Lumière de freinage d'urgence. Feu intermittent pour mauvaise visibilité.

TOUCHE
FONCTION



Marche	Appuyez sur la touche Fonction jusqu'à ce que la led s'allume. À chaque mise en marche, le système se place en mode 1.
Arrêt	Pour éteindre le système, le placer en mode 0. Appuyez brièvement sur la touche Fonction puis la relâcher pour passer d'un mode à l'autre. L'arrêt est confirmé par 4 clignotements des leds supérieures.

Remarque : il est recommandé de désactiver le système ESS sur le casque du Pilote lorsque le Passager est également présent sur la moto.

4.1. Fonction Auto On/Off

Il n'est pas nécessaire d'allumer et éteindre le système à chaque utilisation de la moto : grâce à l'accéléromètre triaxial, si le casque reste immobile pendant plus de 60 secondes, le système ESS se met en mode « deep sleep » (veille). Le système se réactive dès qu'un mouvement est détecté, et se remet dans le mode où il était.

5. LUMIERE DE FREINAGE D'URGENCE (MODE 1)

Le système ESS est équipé d'un système à LED d'aide au freinage d'urgence. Dans le cas d'un freinage d'urgence les Leds du ESS clignotent pendant quelques secondes.

Vous pouvez régler la sensibilité de la lumière de freinage selon 3 niveaux :

- Bas : la lumière de freinage s'allume uniquement pour les freinages très intenses
- Moyen
- Haut : la lumière de freinage s'allume également pour les freinages légers

Le système ESS est prédéfini sur le niveau HAUT.

Pour modifier le niveau de sensibilité, procédez comme suit :

- placez le système en **mode Setting** (à partir du système ESS éteint, appuyez sur la touche Fonction pendant plus de 6 secondes, jusqu'à ce que la LED clignote rapidement) ;
- RÉGLAGE NIVEAU BAS : appuyez sur la touche Fonction jusqu'à ce que les leds clignotent une seule fois. Relâchez la touche pour confirmer la sélection. Le système s'arrête.
- RÉGLAGE NIVEAU MOYEN : appuyez sur la touche Fonction jusqu'à ce que les leds clignotent deux fois. Relâchez la touche pour confirmer la sélection. Le système s'arrête.
- RÉGLAGE NIVEAU HAUT : appuyez sur la touche Fonction jusqu'à ce que les leds clignotent trois fois. Relâchez la touche pour confirmer la sélection. Le système s'arrête.

Le passage d'un niveau à l'autre a lieu selon le schéma suivant :



Remarque : La fonction Lumière de freinage d'urgence est activée dans les modes 1, 2 et 3.

6. FEU DE POSITION (mode 2)

Le feu de position active les leds inférieures du système ESS et les maintient allumées en permanence pendant le trajet.

Si pendant un freinage la fonction lumière de freinage d'urgence s'allume, toutes les diodes clignoteront.

7. LUMIÈRE EN CAS DE MAUVAISE VISIBILITÉ (mode 3)

La lumière en cas de mauvaise visibilité permet d'être plus visible en présence de brouillard ou dans des situations de visibilité réduite. Lorsqu'elle est sélectionné, les leds inférieures du système ESS s'allumeront par intermittence.

Si pendant un freinage la fonction lumière de freinage d'urgence s'allume, toutes les diodes clignoteront.

8. BATTERIE ET RECHARGE

Pendant son fonctionnement, le système informe l'utilisateur lorsque la charge de la batterie est bientôt déchargée. Les leds supérieures commencent à clignoter pour indiquer l'état de « RÉSERVE ».

8.1. Recharge du système

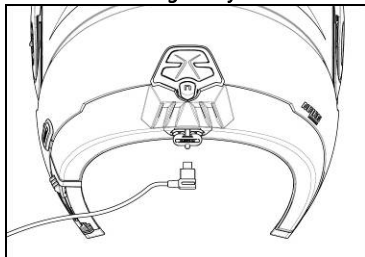


Fig. 12

- Pour recharger le système, veuillez le connecter à un port USB alimenté avec le câble USB ou mini USB fourni.
- Lors du chargement, les leds supérieures du système ESS clignotent.
- Lorsque la batterie est chargée, les leds s'éteignent.

Remarque : Si le dispositif est laissé déchargé pour une longue période (plusieurs mois), lors des premières minutes de recharge il se peut qu'il ne soit pas possible de mettre le système en marche car la tension se situe au-dessous du niveau minimum.

9. GARANTIE LIMITÉE

Par le présent CERTIFICAT DE GARANTIE LIMITÉE, Nolangroup assure à l'acheteur que le produit ne présente, au moment de l'achat, aucun défaut quant aux matériaux utilisés ou à la fabrication. Nous vous invitons à :

- Lire les notices de sécurité et les conseils d'utilisation.
- Lire la teneur et les conditions de la garantie.
- Conservez le ticket d'achat original. Vous devrez le présenter pour toute réparation sous garantie. **Dans ces cas-ci, le produit devra être amené au revendeur chez qui l'achat a été effectué.**

9.1. Couverture de la garantie

Si un quelconque défaut couvert par le présent certificat de garantie limité est découvert d'ici 2 (deux) ans à compter de la date d'achat reportée sur le ticket d'achat, Nolangroup s'engage, par le biais de son réseau de distribution et après avoir vérifié la nature du défaut, à réparer ou à remplacer le produit défectueux. Nolangroup fournira tout le matériel et le travail raisonnablement requis pour réparer le défaut signalé, sauf si le dommage est dû à l'une des raisons indiquées au paragraphe suivant "Exclusions et limites de la couverture".

9.2. Exclusions et limites de la couverture

Cette garantie couvre uniquement les défauts des matériaux et de fabrication. Nolangroup ne saurait être tenue pour responsable des défauts du produit imputables, en tout ou en partie, à l'une des causes reportées dans la liste – non exhaustive – ci-après :

- a) Défauts ou dommages suite à l'utilisation du Produit dans des conditions autres que les conditions habituellement prévues.
- b) Dommages dus à un usage incorrect et non conforme au fonctionnement normal conformément à ce qui est indiqué dans les instructions d'utilisation et d'entretien du produit fournies par Nolangroup.
- c) Manque d'entretien et usure normale des parties internes et externes.
- d) Dommages dus à un accident.
- e) Changements ou modifications apportées au casque ou au système N-Com par l'utilisateur ou des tiers.
- f) Changement de couleur ou dommages dus à l'exposition à des produits chimiques néfastes.

- g) Utilisation d'accessoires incompatibles qui ne font pas partie de la gamme des produits N-Com.
- La garantie ne couvre pas non plus les défauts du produit dérivant d'événements fortuits, de modifications ou d'adaptations, de cas de force majeure ou de dommages produits par suite d'un contact avec des liquides.
- Les parties internes du casque ne sont et ne peuvent être imperméables, par conséquent toute exposition à la pluie, à l'humidité, au déversement de nourriture ou d'autres liquides peut endommager les dispositifs électroniques du système N-COM, auquel cas Nolan ne saurait nullement être tenue pour responsable.
- La présente garantie n'inclut pas les consommables sujets à l'usure ou le vieillissement tels que par exemple la batterie rechargeable et les câbles de raccordement entre les différents systèmes N-Com ou entre les systèmes N-Com et d'autres équipements.
- Étant donné que le système sur lequel fonctionnent les téléphones portables n'est pas fourni par Nolangroup, celle-ci ne saurait être tenue pour responsable du fonctionnement, de la disponibilité, de la couverture, des services ou de la gamme dudit système.
- Quand le produit est utilisé avec des accessoires ou équipements non fournis par Nolangroup, celle-ci ne saurait assumer aucune responsabilité concernant le bon fonctionnement de la combinaison produit/périphérique et n'acceptera pas de demandes d'intervention sous garantie au cas où le produit serait utilisé de cette façon.
- Nolangroup se dégage de toute responsabilité au cas où le produit ferait preuve d'un fonctionnement limité dû au mode de fonctionnement des téléphones portables, d'autres accessoires ou d'équipements non fournis par Nolangroup.
- L'altération de la carte électronique interne ou de toute autre partie du système N-Com annulera la garantie.
- La garantie ne couvre pas les défauts liés à toutes les situations particulières spécifiques et subjectives qui pourraient se présenter dans l'utilisation dynamique du casque, comme par exemple les problèmes de confort durant le pilotage ou les bruissements et sifflements aérodynamiques.
- Nolangroup ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des dommages accidentels ou consécutifs (y compris, sans limitation aucune, les lésions corporelles provoquées aux personnes) dus au non respect des obligations dérivant de cette garantie concernant les produits Nolangroup.

9.3. Validité de cette garantie limitée

Cette garantie n'est valable que si la fiche d'enregistrement est dûment remplie dans sa totalité au moment de l'achat et indique bien :

- 1) Code d'identification du produit.
- 2) Le nom et le cachet du revendeur agréé
- 3) La date d'achat du produit
- 4) Le nom et l'adresse de l'acheteur.

Nolangroup se réserve le droit de ne pas effectuer la réparation en garantie si ces informations ont été effacées ou modifiées après le premier achat du produit chez le revendeur.

9.4. Procédure pour l'envoi des réclamations éventuelles

Pour toute réclamation couverte par la présente garantie, l'acheteur devra communiquer directement au revendeur où il a acheté le casque le défaut présumé constaté, en présentant en même temps le produit faisant l'objet de la réclamation, outre la copie du ticket de caisse et la Fiche d'enregistrement de la garantie, dûment remplie, comme cela a été indiqué précédemment.

AVANT DE VOUS ADRESSER À VOTRE REVENDEUR, NOUS VOUS RECOMMANDONS DE LIRE ATTENTIVEMENT LES INSTRUCTIONS D'UTILISATION FOURNIES AVEC LE PRODUIT.

LA GARANTIE EXPIRE ENTièrement 2 (DEUX) ANS APRÈS LA DATE D'ACHAT.

Toute prestation effectuée en garantie ne prolonge pas la durée de la garantie. Par conséquent, en cas de remplacement du produit ou d'un de ses composants, ledit produit ou composant fourni en remplacement ne déclenchera pas une nouvelle période de garantie et il faudra au contraire tenir compte de la date d'achat du produit d'origine.

Uniquement pour les réparations et les remplacements des composants électroniques, lorsque Nolangroup procèdera à la réparation ou au remplacement du produit, ledit produit bénéficiera d'une période de garantie égale à la partie résiduelle de la garantie d'origine ou d'une période de 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date de réparation (la période à considérer sera celle qui est la plus longue).

La réparation ou le remplacement pourront également être effectués à l'aide de composants régénérés présentant des fonctionnalités équivalentes.

Les parties ou les composants remplacés deviendront la propriété de Nolangroup.

LA PRÉSENTE GARANTIE ANNULE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE ÉCRITE OU ORALE PRÉVUE PAR LA LOI QUI PEUT ÊTRE DÉROGÉE PAR LA VOLONTÉ DES PARTIES CONCERNÉES; EN PARTICULIER, NOLANGROUP NE PRÊTE AUCUNE GARANTIE SPÉCIFIQUE QUANT AUX POSSIBILITÉS DE COMMERCIALISATION DU PRODUIT OU D'UTILISATION DE CELUI-CI À DES FINS SPÉCIALES. EN AUCUN CAS, NOLANGROUP NE POURRA ÊTRE TENUE POUR RESPONSABLE DES DOMMAGES ACCIDENTELS OU CONSÉQUENTIELS, COMME PAR EXEMPLE ET DE FAÇON NON EXHAUSTIVE, LES PERTES DE PROFIT OU LES DOMMAGES COMMERCIAUX, À MOINS QUE CES DOMMAGES NE SOIENT RECONNUS PAR LA LOI.

NOLANGROUP SE RÉSERVE À TOUT MOMENT DE MODIFIER SANS PRÉAVIS AUCUN LES CARACTÉRISTIQUES, LES FONCTIONNALITÉS, LA COMPATIBILITÉ ET LES LOGICIELS DE SES PRODUITS.

Certains Pays ne permettent pas l'exclusion ou la restriction des dommages accidentels ou consécutifs, ou la limitation de la durée de garanties implicites; par conséquent, les restrictions ou les exclusions précédentes pourraient ne pas être applicables.

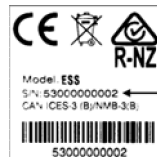
La présente garantie n'influe pas sur les droits légaux du client sous la juridiction nationale en vigueur et sur les droits du consommateur vis-à-vis du revendeur sanctionnés par le contrat d'achat/vente.

La présente garantie est valable sur l'ensemble du territoire européen et constitue la seule garantie expresse fournie par Nolangroup concernant la vente de ses produits. Elle ne porte pas atteinte aux droits dont bénéficie l'acheteur qui sont expressément prévus par la directive 1999/44/CE.

La présente garantie ne porte pas atteinte aux droits du consommateur prévus par la loi et, en particulier, ce qui est prévu par le D.-L. n°24 du 2 février 2002.

9.5. Identification du produit

Le code d'identification est présent sur l'étiquette apposée sur le système ESS et sur l'extérieur de l'emballage de vente.



10. FICHE D'ENREGISTREMENT DE LA GARANTIE

Nom du produit: ESS

Code d'identification

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Coordonnées de l'acheteur

Prénom

Nom

Adresse

Tél

e-mail

Cachet du concessionnaire

Date d'achat